

**5<sup>E</sup> CPC – BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS**

**Représentant SNETAA : Bernard STOUFFLET**

**Compte rendu de la réunion :**

Président de séance : M. Coillot (CGT) – vice-président : M. Emmery (FFB)

Administration représentée par Jacqueline MENAGE, Brigitte TROCME et Agnès JARRY-LACOMBE

**Travaux concernant les diplômes de niveau IV :**

- Approbation de la rénovation des Bac Pro Gros Œuvre et Géomètre Topographe (un long débat a eu lieu sur le titre du bac pro gros œuvre quant à l'appellation « Technicien » - les représentants patronaux ont mené une bataille longue et stérile contre – un vote a donné une majorité contre –

- Les BT Géomètre et Encadrement de chantier sont abrogés

- Présentation du début des travaux de création du bac pro « Architecture » (remplacement du BT « Collaborateur d'architecte » – c'est la fin de la rénovation du niveau IV)

- Le groupe de travail sur la création d'un bac pro « Bâtiments historiques ou classés » commencera le 14/12 en collaboration avec le ministère de la Culture

**Opportunité de création d'un CAP « Constructeur-installateur de piscines » :** la présentation par la fédération des professionnels de la piscine montre bien la complexité de ce métier et les difficultés à créer un diplôme de niveau CAP recouvrant toutes les exigences. Le dossier doit être plus approfondi.

**Abrogation du BEP « Techniques du toit » :** approuvé

**Divers points d'information :**

la rénovation des enseignements généraux des BEP et Bac Pro s'achève : les référentiels couvriraient l'ensemble des niveaux V et IV – le CCF entrerait en force dans les certifications

Mise en conformité des MC plaquiste, zinguerie et maintenance en équipement thermique individuel : si la MC recouvre le champ d'action d'un CAP, la MC deviendra un CAP sinon on va vers une suppression